

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

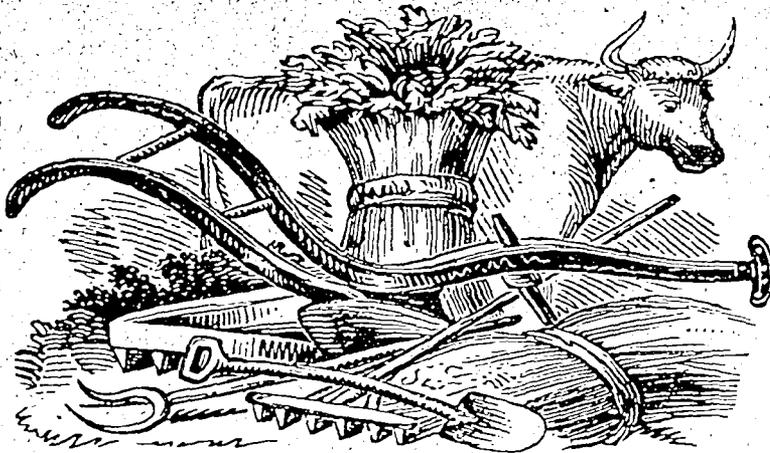
Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUDH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Causerie agricole* : L'exposition provinciale. (Suite)

*Recue de la Semaine* : Souffrance des ouvriers catholiques à Rome. — Bulletins sur la santé de Notre Saint-Père le Pape. — Le mouvement carliste en Espagne. — Nouvelles de France. — Nouveaux troubles à Manitoba.

*Sujets divers* : Les cendres considérées comme engrais. — Elevage des abeilles. — Les litières. — Moyen pour faire disparaître la mousse des arbres.

*Petite chronique* : Changement de jauge pour les Compagnies de Chemins de fer du Grand-Tronc.

*Recettes* : Moyen de rendre le beurre moins blanc et moins dur en hiver. — Verser de l'eau chaude dans un verre.

*Annonces* : Maisons de Commerce recommandables : A. Lavigne, rue St. Jean, haute-ville de Québec, et J. B. Z. Dubéan, épicer, St. Roch de Québec. — Moyen de se procurer gratuitement dix volumes de la Gazette des Campagnes.

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'EXPOSITION PROVINCIALE.

(Suite).

Nous devons faire une mention toute spéciale de deux autres appareils agricoles d'une grande utilité dans nos cultures ; nous voulons parler des arracheuses de souches et de pierres et du ratelier pour étalles à moutons et à veaux.

Dans la section des arrache-souches, il n'y avait que deux exposants : M. Joseph Filion, de St. Eustache, qui a obtenu le premier prix, et J. B. Meloche, de Ste. Geneviève qui a remporté le second. Les deux puissantes machines que ces messieurs ont exhibées diffèrent beaucoup dans leur construction ; celle de M. Meloche est sans doute bien forte et se recommande par une grande simplicité ; mais, comme dans les exhibitions des années précédentes, l'arrache-souches de M. Filion a été reconnu la meilleure, la plus puissante,

la plus facile à mettre en fonction et la plus rapide.

Le Canada est encore un pays où les terres à coloniser ne manquent pas. Tous les défricheurs connaissent les immenses obstacles qui s'opposent à la mise en culture de nos terres en bois debout ; tous savent les sueurs qu'il faut répandre avant que la propriété ait été débarrassée des nombreuses souches qui couvrent sa surface. Généralement, on demande au temps, ce grand travailleur auquel rien ne résiste, le soin de débarrasser la terre de ces obstacles ; on substitue ainsi le temps au capital ; et, quoique pour le défricheur ce soit la méthode la plus convenable, il n'en est pas moins vrai que pour celui qui dispose de quelques moyens pécuniaires, l'emploi d'un procédé plus rapide, de l'arrache-souches par exemple, ne soit le plus avantageux, puisqu'il permet d'obtenir du sol, dans le plus court délai, des récoltes abondantes, et de faire avec facilité tous les travaux de culture.

Comme arrache-pierres, les machines dont nous nous occupons ici, ont des avantages incalculables pour les sept-huitièmes des cultivateurs. Les terrains rocheux sont nombreux en Canada ; ces terrains, quoique de bonne qualité, ne donnent cependant que de faibles profits, parce que les travaux de culture y sont lents et difficiles et que l'usage des instruments aratoires et des harnais y est considérable. En effet, le laboureur est forcé à tout instant d'arrêter son attelage pour éviter une pierre qui lui barre le chemin, et ses arrêts entraînent une perte de temps toujours trop grande. En outre, si quelques distractions viennent l'occuper pendant son travail, l'instrument vient choquer contre une pierre et se brise ou se fuisse et nécessite ainsi des réparations fréquentes. L'emploi de l'arrache-pierres ferait disparaître toutes ses pertes, en enlevant la cause qui les produisait. M. Filion et M. Meloche méritent certainement la reconnaissance de tous leurs concitoyens pour avoir eu la bonne idée d'inventer et de construire leurs arracheuses de souches et de pierres. Pour notre part, nous leur souhaitons bonheur et prospérité dans leur entreprise.